



BUREAU PLENIER

Mardi 19 décembre 2023 à Lyon, Cournon & Aurillac à 17h30

Président : Pascal PARENT.

Présents à Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Lilian JURY, Pascal PEZAIRE.

Présent à Aurillac : Roland LOUBEYRE.

Présents à Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

Excusés : Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Guy POITEVIN.

Assistent à Lyon : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO.

M. Philippe AMADUBLE ayant une affaire le concernant assiste aux travaux du Bureau Plénier à Cournon.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

En ouverture, le Président a une pensée émue pour Bernard BOISSET, brutalement disparu et adresse les condoléances de toute la ligue à sa famille et à ses proches. Il souligne les immenses services rendus par Bernard au football départemental et régional.

À la suite de l'inauguration du nouvel espace de travail et de convivialité le 2 décembre dernier, Pierre OLIVER, Maire du 2^{ème} arrondissement de Lyon a remercié le Président pour l'accueil qui lui a été réservé.

Le Vice-Président du CROS présent à l'inauguration a également fait part à Nicole CONSTANCIAS de la qualité de l'équipement et de l'inauguration.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ **Inauguration du nouvel espace de travail et de convivialité et du terrain Aimé MIGNOT sur le site de Tola Vologe le 30 novembre 2023.**

Le Président Pascal PARENT se dit très satisfait du déroulement de cette manifestation. Avis partagé par l'ensemble des membres du Bureau Plénier.

✓ **Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 2 décembre 2023.**

Le Président souligne la qualité de l'intervention du Trésorier Général Daniel THINLOT. Ce dernier s'étant montré précis et concis, cela n'a suscité aucune question de la part des délégués présents. Didier ANSELME s'étonne du peu de places restant libres dans la salle par rapport à la jauge annoncée.

Le Président informe qu'à ce jour, une tribune télescopique a été mise en place au fonds de la salle et permettra d'accueillir 50 personnes supplémentaires.

Pour les prochaines AG organisées à Tola Vologe, il est envisagé d'installer une pergola devant le restaurant du site qui pourrait se fermer en hiver afin d'accueillir environ 300 personnes pour l'émergissement et les moments de convivialité. Dossier à suivre rapidement.

Pascal PARENT remercie les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de ces 2 beaux événements et surtout Jean-Marc SALZA pour avoir très bien mené ce chantier livré dans les délais. Il reste quelques petits ajustements à apporter mais ce ne sont que des détails.

Par ailleurs et après avoir étudié les tarifs des différentes salles utilisées pour nos Assemblées Générales (Grande Hall de Cournon, Centre des Congrès de St Etienne, l'amphi de l'ENS, etc...), le Président communique les tarifs* qui pourraient être appliqués pour la location de cette salle :

Salle entière : 2 900 € HT / journée et 1 500 € HT / ½ journée
Configuration petite salle : 1 500 € HT / journée et 800 € HT / ½ journée

40% de remise réservés pour les Districts

30% de remise réservés pour les autres familles du football : FFF, partenaires de la ligue, Associations Régionales et Nationales du Football et clubs.

* *Tarifs de base hors prestations*

✓ **COMEX du 15 décembre 2023.**

- Refus d'adoption du PV du BE LFA en date du 7 décembre : divergence sur les dossiers du district de Seine Saint-Denis. Ce sujet fera l'objet d'un examen ultérieur.

- Jeux Olympique de Paris 2024, question de la sélection des athlètes. Les clubs professionnels ont été réunis à la Fédération pour une sensibilisation sur la nécessité de libérer leurs joueurs en Equipe de France Espoirs pour les J.O.. Ces derniers d'accord sur le principe sont prêts à jouer le jeu mais la question des joueurs jouant à l'étranger reste entière.

- Equipe de France Espoirs : modification des stades devant accueillir les matchs.

- Equipe de France Féminine qualifiée pour la ½ finale de la Ligue des Nations. Le match se jouera à Lyon le 23 février 2024. L'Equipe de France sera opposée à l'Equipe d'Allemagne. Ce match devrait certainement battre le record d'affluence sur un match international féminin.

- La LAuRAFoot sera mobilisée également pour le match amical de préparation à l'Euro France A / Allemagne le 23 mars 2024, match support de la Journée Nationale des Bénévoles 2024.

- Le Comité Exécutif de l'UEFA n'a pas donné suite à la candidature de la France pour l'organisation de l'Euro Futsal 2026. Ce sont les Pays Baltes qui ont été retenus.

- Intéressement au résultat pour le personnel de la FFF : l'accord actuel s'arrête au 30 juin 2024 et une négociation s'ouvrira pour renégocier un nouvel accord d'intéressement sur 3 ans.

- District du Val d'Oise, pas de problème pour la vente de son ancien siège. Accord du COMEX.

- DSI : Présentation du rapport d'audit sur les dysfonctionnements de début de saison. Certaines conclusions sont surprenantes... !

- Adoption du calendrier 2024/2025 : le Président communique les principales dates de la Coupe de France 24/25 :

Le 1er tour aura lieu les 24 et 25 août 2024

Le 2ème tour aura lieu le 31 août et 1er septembre 2024

Le 3ème tour aura lieu le 14 et 15 septembre 2024

Les 32èmes de finales n'auront plus lieu début janvier 2025 mais en décembre.

- Le Président s'est aussi félicité du travail réalisé sur la question des certificats médicaux visant à contourner les règles de la laïcité. Une lettre du Président de la FFF est en préparation.

- Candidature à la présidence de la Fédération de Michel MOULIN : ce dernier a envoyé un mail à un grand nombre de Présidents de Ligues et Districts.

- Adoption du calendrier Féminin D1 Arkéma & D2.

- Finale de la Coupe de France Féminine à Montpellier le 4 mai 2024 avec peut-être la réunion des 3 Collèges des Présidents et autres acteurs à Montpellier en « lever de rideau ».

✓ **Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023.**

L'Assemblée s'est bien passée. La proposition d'insérer le texte relatif à la rémunération des Présidents de Ligues ou Districts dans les statuts type des Ligues et Districts n'a pas été adoptée. Cette démarche autorisée par la loi dans un cadre précis devra être effectuée par chaque instance qui le souhaiterait.

Elle n'est aujourd'hui pas d'actualité pour notre ligue.

✓ **Calendrier des manifestations de la LAuRAFoot.**

Lilian JURY informe du changement de la date de l'AG du District de l'Isère initialement prévue le 5 juillet, avancée au 22 juin 2024. Il suggère donc d'organiser le repas des Commissions le vendredi 5 ou samedi 6 juillet 2024 et pourquoi pas visionner le match de quart de finale de l'Equipe de France ce jour-là autour d'un barbecue à Tola Vologe. A creuser.

Lilian JURY apporte quelques autres précisions sur le calendrier de fin de saison :

- 8 juillet : en amont du Bureau Plénier, réunion de travail interne sur la constitution des poules.
- 12 juillet : réunion de composition des poules en présence des représentants de district.
- 13 juillet : approbation des poules lors du Conseil de Ligue.

Mise à jour des Assemblées électives des Districts :

<i>Instance</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
<i>District Ain</i>	vendredi 21 juin 2024 à 19h00	Saint-Etienne/Reyssouze
<i>District Allier</i>	dimanche 16 juin 2024 à 9h00	Saint-Yorre
<i>District Cantal</i>	samedi 15 juin 2024 à 14h00	Mauriac
<i>District Drôme - Ardèche</i>	jeudi 13 juin 2024 à 18h30	Crédit Agricole Valence
<i>District Isère</i>	samedi 22 juin 2024 à 9h00 ou 9h30	
<i>District Haute Loire</i>	samedi 15 juin 2024	Blavosy
<i>District de la Loire</i>	vendredi 28 juin 2024 à 20h00	
<i>District Lyon et du Rhone</i>	samedi 22 juin 2024	
<i>District Puy de Dôme</i>	vendredi 21 juin 2024	Cournon
<i>District Haute Savoie Pays de Gex</i>	samedi 22 juin 2024 à 9h30	Douvaine
<i>District Savoie</i>	samedi 22 juin 2024 à 15h00	Villargondran

Pour rappel, l'AG de la LAuRAFoot (non élective) aura lieu le samedi 29 juin 2024.

✓ **Nomination d'un nouveau Président de la Commission d'appel disciplinaire.**

À la suite de la disparition du regretté Bernard BOISSET, le Président propose le fonctionnement suivant jusqu'à la fin du mandat : le Président de la Commission d'Appel Règlementaire demeure Serge ZUCHELLO avec comme Vice-Président, Pascal PARENT et le Président de la Commission d'Appel Disciplinaire devient Hubert GROUILLER.

Le Bureau Plénier valide cette proposition.

✓ **Journée Nationale des Bénévoles 2024.**

Lilian JURY évoque le nouveau format cette année avec comme programme prévu par la FFF le samedi 23 mars à Lyon, à l'occasion du match amical France A / Allemagne :

- Ouverture des portes de la LDLC Arena à 12h45
- Début du déjeuner à 13h30 (discours vers 13h15)
- Ouverture du Groupama stadium à 19h
- Ouverture du salon des lumières à 19h pour tous les bénévoles : cocktail avant, pendant et après la rencontre.

Les délégations souhaitant coucher sur place ont la possibilité d'être hébergées dans différents hôtels et peuvent s'adresser à la Ligue.

Il rappelle que la délégation de la LAuRAFoot est composée de 114 personnes (hors Président de Ligue et de Districts) réparties comme suit : 9 bénévoles de clubs de district (par district) et 15 bénévoles de diverses Commissions Régionales désignés par la Ligue.

Il rappelle aux Présidents de District les réunions AE2F et ANPDF prévues le dimanche 24 mars 2024 à Tola Vologe.

✓ **Validation des Districts accueillant les remises régionales du label, proposition :**

Académie de Clermont-Ferrand : District du Puy de Dôme – Cébazat – cette remise a eu lieu le 7/10/23.

Académie de Lyon : District de Lyon et Rhône – club à définir par le District de Lyon & du Rhône pour le collège des Présidents du 5/01/24.

Académie de Grenoble : District de la Savoie – club à définir par le District de Savoie pour le collège des Présidents du 5/01/24.

En ce qui concerne les clubs nationaux, la date du 7 mars 2024 (en soirée) est fixée pour la remise du Label au club de Montluçon FC. Pour le FC Bourgoin Jallieu, cette remise aura lieu le 4 avril 2024.

✓ **Point sur les licences.**

Information de Lilian JURY sur les licences arrêtées au 17 décembre 2023 :

De date à date 276 365 licences ont été enregistrées et représentent une hausse de 9,31 %.

La Ligue de Paris Ile de France est toujours sur la première marche du podium avec 311 000 licences.

La Ligue de Méditerranée est à 127 000 licences avec une augmentation de plus de 10%.

Tous les Districts de notre ligue sont en progression et environ la moitié ont dépassé les 30 000 licenciés.

Le Président tient à féliciter de nouveau les clubs qui accueillent tous ces licenciés avec disponibilité et compétence.

2. **Compétitions – Championnats & Coupes.**

✓ **Point sur les championnats.**

Yves BEGON :

Seniors : quelques matchs de retard dus au mauvais temps la première quinzaine du mois de décembre et une quarantaine de matchs reprogrammés pour début janvier.

9 se joueront les 13 et 14 janvier 2024, 16 les 20 et 21 janvier 2024 et 12 les 27 et 28 janvier 2024 en tenant compte de la Coupe LAuRAFoot.

Roland LOUBEYRE fait part de la bonne collaboration avec la Commission Régionale des Coupes, la Commission Sportive a pu ainsi faire jouer des matchs en retard et précise que la date de rattrapage du 17 novembre a été très importante.

Pierre LONGERE remercie la Commission Régionale des Arbitres pour avoir permis le déroulement de 60 matchs.

Jeunes :

Yves BEGON informe que presque tous les matchs en retard sont reprogrammés. Le Président souhaite un état plus précis que cette « généralité », à faire lors du Conseil de Ligue du 6 janvier 2024.

Nicole CONSTANCIAS

Féminines :

1 match en retard en championnat R1 F et 1 match en retard en championnat R2 F.

La Commission garde un œil attentif sur la R2 U18 F sachant que la constitution des poules de la seconde phase doit bientôt être communiquée.

La CR Sportive Féminine est priée de transmettre sa proposition de constitution des poules de la seconde phase du championnat U18 F R2 pour le Conseil de Ligue du 6 janvier 2024 (1 poule d'accession et 2 poules de maintien en proximité géographique).

Futsal :

1^{ère} journée de matchs en retard : 20 janvier 2024.

✓ **Point sur les Coupes.**

Pierre LONGERE :

Coupe de France :

Les 32^{èmes} de finale se joueront le week-end des 6 et 7 janvier 2024.

Pierre LONGERE a accompagné des clubs dans leurs démarches pour les matchs ci-après :

Lyon La Duchère / Le Puy

Feurs / AS Saint Priest

Coupe Gambardella Crédit Agricole :

Un tour de Coupe se disputera le 14 janvier 2024.

Coupe Nationale Futsal :

Les dernières rencontres ont eu lieu les 16 et 17 décembre et des mesures avaient été prises sur la rencontre Vénissieux FC / FC Limonest (suite à une décision de la C.R. Règlements). Le club de Vénissieux FC s'est qualifié pour le prochain tour dont le tirage aura lieu le 20 décembre.

Coupe de France Féminine :

Le club de l'E.S. Genas recevra le 14 janvier 2024 l'Olympique de Marseille avec toute la sécurité qui s'impose pour une telle affiche.

Coupes LAuRAFoot :

Les 32^{èmes} de finale se joueront le 28 janvier 2024 et le tirage au sort aura lieu le 8 janvier 2024. Grâce à l'intervention du Président Pascal PARENT, ce tirage aura lieu dans les locaux de BFM Lyon T.V. permettant de lui donner ainsi une belle visibilité.

Les tirages des 16^{èmes} de finale des Coupes Seniors et Féminines auront lieu le 29 janvier 2024 au siège de La Région Auvergne-Rhône-Alpes avec remise des équipements aux clubs.

Pour le tirage au sort des 32^{ème} de finale de la Coupe Futsal, Pierre LONGERE propose d'effectuer le tirage des 5 rencontres, soit le 5 janvier au cours des vœux qui auront lieu à Cournon, soit au cours du Conseil de ligue du lendemain 6 janvier 2024 également à Cournon.

✓ **Critérium Foot en marchant.**

Pierre BERTHAUD rappelle que William VALLAS, CTD DAP du District de la Loire est le référent régional sur cette pratique.

Les Districts ont reçu un mail de la Fédération sur ce critérium ainsi qu'un cahier des charges avec 3 dates proposées pour la phase départementale de septembre à mars.

Etat des lieux des Districts à ce jour :

Ain : Organisation d'une action mais pas sur les 3 dates

Allier : Sans réponse
Cantal : Organisation d'une action mais pas sur les 3 dates
Drôme-Ardèche : Sans réponse
Isère : Organisation de 2 actions mais pas sur les 3 dates
Loire : Respect des 3 dates – encore à confirmer
Haute-Loire : Sans réponse
Lyon & Rhône : Sans réponse
Savoie : Sans réponse
Haute-Savoie PdG : Organisation d'une action (non planifiée) mais pas sur les 3 dates

Les Districts respectant le cahier des charges fédéral seront dotés en matériel.
1 phase régionale aura lieu à la suite des actions départementales et Pierre BERTHAUD propose de l'organiser en 3 plateaux académiques suivis d'une finale régionale.
Il évoque le flou que créent ces critères (compétitions) adossés à des pratiques dites « loisirs ». Le terme de Nouvelles Pratiques avec un versant DEVELOPPEMENT et un versant DETECTION semble plus adapté. Le Président informe qu'à terme il faudra certainement distinguer les licences (catégorie A : compétitions, catégorie B : loisir) et adapter leurs tarifs.
Lilian JURY rappelle que la licence foot santé a aussi été votée à l'Assemblée Fédérale et la spécificité de cette licence permet d'exercer uniquement 3 pratiques : le Foot en Marchant, le Fit Foot et le Golf Foot.

Pierre BERTHAUD informe que ce projet sera affiné lors de l'ETR Nouvelles Pratiques le mardi 9 janvier 2024. Une proposition pourra alors être présentée pour l'organisation des tournois académiques et de la finale régionale.
Il émet l'hypothèse d'organiser la finale le lendemain du Festival Foot U13 Pitch sur les installations de Feurs.

✓ **Challenges Futsal.**

Le Président annonce qu'aujourd'hui grâce à une mobilisation générale, la LAuRAFoot compte plus de 100 inscrits pour chacun des 2 challenges Futsal : Seniors Féminines et U18 Garçons.

Les équipes inscrites sont passées de 6 à plus de 200 suite au travail réalisé et piloté par Lilian JURY.

Pascal PARENT demande aux Commissions compétentes de prendre le relais après la mise en place de cette première véritable édition.

3. Arbitrage.

✓ **Indemnisation des arbitres régionaux pour faire suite au vœu du club de l'US ARBENT MARCHON évoqué lors de l'AG de la LAuRAFoot du 2 décembre 2023.**

Pascal PARENT propose selon l'article 12 du statut de l'arbitrage que les arbitres continuent d'être indemnisés comme il le sont aujourd'hui.

Il précise que l'intervention du Directeur Financier de la Fédération à la dernière Assemblée Fédérale n'a aucun impact sur les Ligues et les Districts. Ce qui, malheureusement n'a pas été rappelé et peut prêter à confusion.

➔ **Accord à l'unanimité du Bureau Plénier pour maintenir l'indemnisation des arbitres telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui dans les championnats régionaux.**

4. Point juridique.

- ✓ **Proposition de conciliation CNOSF – Dossier PERIGNAT FC c/ Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football.**

Philippe AMADUBLE, Président du district du Puy de Dôme est invité à donner son avis.

Après avoir pris connaissance de la proposition de conciliation transmise à la LAuRAFoot le 11 décembre 2023 de rapporter la décision du 4 octobre 2023 de sa commission régionale d'appel réglementaire et d'accorder la reprise d'activité de l'équipe senior du PERIGNAT FC pour la saison 2023/2024, **le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide à la majorité de la refuser.**

- ✓ **Demande d'évocation concernant le dossier Anthony FERANDON vs BEZENET DOYET FOOTBALL (Statut de l'arbitrage).**

→ **Refus de l'évocation (unanimité moins 1 abstention).**

Abstention d'Yves BEGON en sa qualité de Président de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

5. Questions ou points divers.

- ✓ **Point sur le relevé N° 2.**

Lilian JURY informe que ce relevé a été envoyé. Il représente environ 2 500 000 €.

Une première relance a été adressée ce jour aux clubs.

Il rappelle qu'au 19 janvier 2024, les clubs qui n'auront pas réglé se verront sanctionner d'un retrait de 4 points avec éventuelle addition des points avec sursis du relevé n° 1 transformés en points fermes pour les clubs concernés.

- ✓ **E-Coupe de France.**

Richard DEFAY fait part de la compétition connue sous le nom de e-Cup la saison dernière.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 12 décembre 2023 et jusqu'au 31 janvier 2024.

Un mail sera adressé aux Districts pour connaître le nom du référent de cette compétition.

La finale Régionale est fixée au 13 avril 2024.

Des phases départementales ou interdépartementales seront organisées par la LAuRAFoot.

Cette année, une finale nationale féminine et une finale nationale masculine auront lieu.

L'organisation de la phase régionale est confiée à Pierre DURAO et Arthur FARGES.

- ✓ **Retour de la ligue à l'IEFF concernant la consultation pour l'accueil des 4 séminaires à venir.**

Un mail de sollicitation a été reçu par l'IEFF, informant que ces rassemblements sont éclatés en 4 comme suit :

- formation des dirigeants,
- les CTR formation,
- formation des CTRA,
- référents emploi

En fonction de la disponibilité du calendrier de nos installations, la LAuRAFoot a répondu favorablement sur la formation des CTRA, les 15 et 16 mai convenant.

✓ **Etat d'avancement Fafa transport.**

Instruction de 13 dossiers pour une enveloppe globale d'un montant de 120 000 €.

L'hypothèse était que chaque District se voyait doté de 10 000 € sauf le District de Lyon & du Rhône pour 20 000 €.

Seuls 7 districts présentant des dossiers, il convient de répartir désormais le solde non utilisé par 4 districts entre les 7 autres.

Sur les 3 dossiers du District de l'Ain, 2 dossiers ont été retirés récemment ce qui permettra une répartition plus favorable qui sera soumise au Collège des Présidents de District le 5 janvier.

✓ **Arbitres-Assistants bénévoles.**

Suite à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24/6/23, deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue au cours du 2^{ème} semestre 2023 à destination des dirigeants des équipes de U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2 pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux.

Certains districts en ont également assuré quelques-unes.

Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier du jour que pour tous les matches des compétitions régionales concernées (championnats ou coupes) à compter du 1/1/2024, y compris pour les matches « aller » ou de « 1^{ère} phase » en retard :

– ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club. Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

– L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

NB3 : la liste des clubs régionaux dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation figurera en annexe du présent Procès-Verbal et sera également publiée par les Commissions Régionales des Délégations et de l'Arbitrage.

✓ **Programmation des 2 dernières journées des championnats régionaux 2023/2024.**

Pascal PARENT fait lecture de la proposition de texte qu'il soumettra à l'adoption par le prochain Conseil de Ligue du 6 janvier 2024 s'il en est besoin.

Yves BEGON, Roland LOUBEYRE et Jean-Marc SALZA communiqueront les poules qui seraient concernées par ce texte.

✓ **Commission Futsal.**

Pascal PARENT, sur proposition de Marino FACCIOLI, Président de la Commission Régionale Futsal, soumet au Bureau Plénier, la candidature de Patrice BECHET, de l'Olympique Lyonnais pour intégrer cette Commission.

→ Le Bureau Plénier valide cette candidature.

✓ **Fusion de clubs.**

Didier ANSELME questionne sur les 15 kilomètres règlementaires entre les clubs qui fusionnent, y a-t-il une possibilité de dérogation ?

De jurisprudence fédérale constante, les dérogations ne sont pas accordées.

Pour faire suite à des suspicions de fraudes dans un autre dossier savoyard, le Président propose à Didier ANSELME de le transmettre à la Commission de Discipline du District de Savoie et à celle de la LAuRAFoot pour la partie licences.

✓ **Information sur le groupe de travail fédéral sur la réforme de la Gouvernance (phase 2 – prochain mandat).**

Des réflexions sont en cours autour d'éventuelles modifications sur le mode de scrutin pour élire les Conseils de Ligue.

Pascal PARENT donne la position de la LAuRAFoot qui est de laisser aux Ligues le soin de choisir entre un scrutin direct avec vote de tous les clubs d'une ligue (forcément en distanciel) ou un système mixte avec clubs nationaux et régionaux et délégués de District votant en présentiel. Les clubs devant toutefois avoir plus de voix que les délégués de district.

Didier ANSELME a fait savoir au Bureau du Collège des Présidents de District, l'avis de la LAuRAFoot qui est de conserver le statu quo.

La séance est levée à 20h30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE

ANNEXE

Liste des Clubs ayant suivi la formation AA Bénévoles de Club

District de l'AIN :

ESSOR BRESSE SAÔNE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MISERIEUX TREVoux
CS VIRIAT	CS LAGNIEU	PLASTICS VALLEE FC
AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	

District de l'ALLIER :

GF MYF BESSAY	AVERMES	RC VICHY
AC SP MOULINS	MONTLUCON FOOTBALL	MOULINS YZEURE FOOT 03
AS DOMERAT	FF YZEURE ALLIER AUVERGNE	

District du CANTAL :

AURILLAC FOOTBALL CLUB	CS ARPAJON
JORDANNE FC	US SAINT-FLOUR

District de DRÔME-ARDECHE :

ENT SP NORD DRÔME	US DAVEZIEUX VIDALON
OLYMPIQUE DE VALENCE	AS DONATIENNE

District de l'ISERE :

FC SEYSSINS	GRENOBLE FOOT 38
GUC FOOTBALL FEMININ	ES RACHAIS

District de la LOIRE :

AS SAINT-ETIENNE	ROANNAIS FOOT 42	ES HAUT FOREZ
SORBIERS LA TALAUDIÈRE	OLYMPIQUE SAINT-ETIENNE	ANDREZIEUX BOUTHEON FC
ES VEAUCHE	SAVIGNEUX MONTBRISON	RIORGES FC
SAINT PAUL EN JAREZ	RIVE DE GIER	

District de la HAUTE-LOIRE :

MONISTROL	SAINT JULIEN CHAPTEUIL	US SUCS ET LIGNONS
GL2S	FC ESPALY	LE PUY FOOT 43
US BRIOUDE	SAUVETEURS BRIVOIS	G BLAVOZY ST GERMAIN

District du PUY-DE-DÔME :

US MARTRES DE VEYRE	FC COURNON D'AUVERGNE	LEMPDES SP
CLERMONT FOOT 63	FC CHAMALIERES	AS CLERMONT SAINT JACQUES
FC RIOM	FC CHÂTEL-GUYON	G FORMATEUR LIMAGNE
CEBAZAT SP	US ISSOIRE	AS MONTFERRAND
SA THIERS		

District de LYON ET DU RHÔNE :

DOMTAC FC	ENT SP GENAS AZIEU	AS ST MARTIN EN HAUT
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	CALUIRE FOOT FEMININ 1968	FC LYON
STE FOY LES LYON	CHASSIEU DECINES FC	AS MONTCHAT LYON
PONTCHARRA ST LOUP	SUD LYONNAIS FOOT 2013	

District de la SAVOIE :

FC HAUTE TARENTEISE	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
FC NIVOLET	AIX FC

District de la HAUTE-SAVOIE :

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD	FC ANNECY	FC CHERAN
GFA RUMILLY VALLIERES	MARIGNIER SP	